



**CHAMBRES  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE**

# CFDT EXPRESS

L'info du groupe CFDT

## Des nouvelles du sud de la région : Laho Oise

Extrait du titre III : Dispositions relatives aux enseignants dans l'Oise, article 48-6 Bis : « Les deux semaines de dispense de service mobile supplémentaires seront positionnées dans l'année à des dates fixées individuellement, ou collectivement, en accord avec la direction du CFA »...

Pourtant à LAHO Nogent-sur-Oise, la direction fait fi de ce qu'elle considère être un privilège et non un acquis. Elle se comporte de façon autocratique en étêtant ces 10

jours pour les ramener à 7 jours pour 2024 ! Mais comme nous sommes méritants, la totalité des 10 jours nous sera accordée en 2025 !

Si le traitement vaut pour 2025, il en est de même pour 2024 !!

Cette décision ne profite à personne. Elle ne peut que générer une perte de confiance et distendre les relations entre direction et collaborateurs. La **CFDT CCI** demande l'application du texte et rien d'autre !!



25 novembre 2024

[cfdt.hautsdefrance@gmail.com](mailto:cfdt.hautsdefrance@gmail.com)

Coordination  
Régionale

Bernard PUCHOIS

07 85 80 39 30



Hauts-de-France

## Qualité de vie au travail Laho Formation

Dans l'activité formation, nos collègues enseignants nous interpellent sur la Qualité de Vie au Travail : des pratiques qui ne respectent pas les règles, un « face à face pédagogique » poussé au maximum, pour certains l'absence de « Préparation, Recherche et Correction » qui doivent être réalisées sur le temps personnel. Les enseignants sont responsables des ruptures mais les apprenants ont-ils vraiment le profil attendu ? Qualité ou Chiffre d'affaires ? Et que dire de la gestion des ressources humaines, du clientélisme de certains... La **CFDT CCI** est là pour vous accompagner !

## Négociations à Cci France

La **CFDT-CCI** a proposé des enveloppes, pour le télétravail "régulier" et "occasionnel", supérieures aux propositions de l'employeur. La négociation a bien avancé sur le cadre général mais la **CFDT-CCI** est attachée à un cumul possible entre les enveloppes ainsi qu'un équivalent de 3 jours télétravaillables par semaine. La **CFDT-CCI** reste force de proposition dans l'intérêt des personnels Cci.

## Un CSEE pas Extraordinaire

Les élu(e)s **CFDT-CCI** ont participé à un CSE qui n'avait rien d'extraordinaire, bien au contraire. Nous alertons depuis plusieurs mois sur le niveau élevé des objectifs à atteindre. En juin 2024, l'employeur nous répond que **tout va bien**. Et maintenant **rien ne va plus** ! Nous déplorons ce manque d'écoute qui débouche sur une recherche de "responsable" et peut inquiéter les personnels de l'Appui mais aussi ceux de la Formation.

Ce jour-là, on a aussi parlé de repas de Noël, mais c'est une autre histoire !



CFDT sur les réseaux  
Site CFDT Cci



Cliquez sur le logo de votre  
choix ou sur la citrouille



**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

Avançons ensemble vers un avenir meilleur pour tous !

Rejoignez la **CFDT-CCI** !

47 rue de Tocqueville - 75017 PARIS - 07 87 12 50 40 – [permanence@cfdt-cci.com](mailto:permanence@cfdt-cci.com)